



Saint-Cloud, le 12 mars 2020

COMMUNIQUÉ DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Afin de permettre à tous les Clodoaldiens de voter ce dimanche 15 mars dans de bonnes conditions, nous mettons en œuvre dans les bureaux de vote de notre ville **des précautions d'hygiène renforcées** en plus des recommandations émises par l'ARS, des autorités de santé et du Ministère de l'Intérieur.

Notre priorité : se protéger et protéger les autres.

- À l'entrée de chaque bureau de vote seront rappelés les **principes de précaution à respecter**.
- Du **gel hydroalcoolique sera mis à disposition des votants** à l'entrée et à la sortie des bureaux.
- **Des stylos seront mis à disposition** pour les signatures des listes d'émargement. Ils seront changés toutes les demi-heures tout au long de la journée. **Les électeurs qui le souhaitent peuvent venir voter avec leur propre stylo bille.**
- Les **membres des bureaux et les scrutateurs** auront quant à eux à disposition du gel hydroalcoolique, des lingettes désinfectantes ainsi que des gants à usage unique.
- **Une désinfection aérienne et un nettoyage complet** seront effectués dans tous les bureaux de vote à l'issue du scrutin.

L'ensemble des membres des bureaux de vote veilleront à ce que ces mesures soient scrupuleusement suivies.

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur le site de la Ville www.saintcloud.fr

Cordialement,

Le maire de Saint-Cloud

